

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sylvie FERRER, députée de la 1^{ère} circonscription des Hautes-Pyrénées

Vendredi 24 mars 2023, à Bagnères-de-Bigorre



Le mercredi 16 mars 2023 restera gravé dans notre mémoire collective comme le jour où le pouvoir présidentiel macroniste a décidé d'imposer la loi sur la réforme des retraites par la brutalité de l'article 49.3 de la Constitution et ce, contre l'avis d'une grande partie des parlementaires, des huit principaux syndicats et du peuple français.

D'abord, précisons que le système de la sécurité sociale était excédentaire de 2 milliards d'euros en 2021 et de 3 milliards d'€ en 2022 alors que le Gouvernement nous parlait d'un déficit prévu de 10 milliards d'€. C'est le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) qui le dit ! Les français.es ne sont pas dupes : le Gouvernement ment lorsqu'il prétend que notre système de retraite est en déficit. Et pour preuve, depuis le 21 janvier dernier, les journées de grèves et de manifestations se succèdent. Ce sont jusqu'à 3,5 millions de personnes qui sont descendues dans les rues dans plus de 200 villes de France.

Concernant le débat parlementaire, il a été réduit à 20 jours à l'Assemblée nationale, 10 jours au Sénat et a finalement abouti à un accord à l'issue de 8 heures de commission mixte paritaire (CMP).

Jeudi 16 mars, c'est finalement en usant de l'article 49.3 pour faire adopter sa réforme de retraites, faute de majorité à l'Assemblée, que l'exécutif signe un aveu de faiblesse inédit. Dans la foulée, la motion de censure, rejetée à 9 voix près, permet de faire passer la réforme. Au terme de ce parcours législatif, le Gouvernement aura utilisé toutes les failles de la Vème République et restreint drastiquement le temps des débats pour imposer son texte, bafouant ainsi notre démocratie et notre rôle de parlementaire.

Ce que nous devons retenir de ce passage en force, c'est que le temps de la VIème République est arrivé. Organisée de manière à priver le peuple de sa souveraineté, la Vème République n'est pas compatible avec la mise en œuvre d'un dialogue social et d'une démocratie digne de ce nom.

Enfin, la prise de parole d'Emmanuel Macron, mercredi 22 mars, a déclenché une contestation sociale sans précédent dans le pays. Nous sommes maintenant à l'aube de la 10^{ème} journée de mobilisation à l'appel de l'intersyndicale avec comme objectif : le retrait du texte.